



Schoppa

→ [Signature]

28 octobre 1980

771.22.(0) CH/ms

DDA / DFAE

ad: t.851.50 -OP/

an					a/a
Datum					A 1 att. de M. L. Currat
Visa					SC
EDA		06.11.80		-9	
Ref. <u>J. Su. Pak. 24</u>					

a / a

Coopération technique entre ADB et la Suisse

8. Jan. 1981

Cher Monsieur Currat,

Nous avons bien reçu votre lettre et annexes du 9 octobre 1980 concernant l'aide financière octroyée par la DDA à l'ADB pour le financement d'actions d'assistance technique en Asie au cours de la période 1980 - 1982 et vous en remercions. Nous avons été extrêmement surpris de constater qu'à aucun moment les coordinateurs n'ont été consultés pour le choix des projets d'assistance technique. Comment se fait-il que les règles variables pour la coopération technique bilatérale, l'aide financière bilatérale, etc. ne peuvent plus être appliquées ici, les raisons nous en échappent. Le choix des projets, tout au moins en ce qui concerne le Pakistan, a été entrepris sur une base bureaucratique sans même s'inquiéter si le coordinateur* à qui l'on veut apparemment confier davantage de tâches et de responsabilités, possède forcément de son (ses) pays d'affectation une connaissance et une expérience qui dépassent souvent celles disponibles à Berne (c'est en particulier le cas pour le Pakistan) et doit pouvoir en tout temps faire entendre sa voix pour quelque projet que ce soit dans son pays d'affectation. Il faut qu'il y ait unité de doctrine non seulement à Berne, mais aussi à Islamabad et nous ne comprenons pas comment on peut logiquement justifier l'entorse qui dans le cas présent a été faite à une règle bien établie, en passe d'être codifiée au sein du "Musterpflichtenheft".

En ce qui concerne plus précisément les deux projets du Pakistan, les dés sont jetés pour l'un ("Watercourse and on-farm water management", \$ 400.000) de sorte que tout commentaire est désormais superflu, ils ne le sont qu'en partie pour l'autre ("Baluchistan Fisheries", \$ 350.000) de sorte que l'espoir subsiste que le coordinateur sera peut-être consulté lorsque vous aurez reçu de Manille les documents mentionnés dans votre télégramme du 9 octobre, encore qu'il soit difficile de changer maintenant de cap (cf le "are in agreement with overall objectives study" de votre télégramme sus-mentionné). Le bref "projet profile" de l'ADB ne mentionne même pas que depuis 1977, le PNUD

*pouvait avoir quelques remarques à faire. Le coordinateur,

a un projet intitulé "Baluchistan Fisheries" et qu'il lui a alloué la somme de US\$ 789.553. Rien n'indique si l'ADB a profité des expériences accumulées par ce projet du PNUD, qui en son temps n'aurait pas toujours suivi le cours favorable que l'on espérait.

Dans son récent "Special Development Plan for Baluchistan", rendu public ces jours-ci et sur lequel nous reviendrons, la "Planning Commission" du gouvernement fédéral pakistanais propose aux donateurs regroupées dans le Consortium de la Banque mondiale une série de projets, dont un concerne le développement des pêcheries au Baluchistan (cf annexe).

Avec nos salutations amicales.

Serge Chappatte
Coordinateur DDA

Annexe ment.